

PROPRIETE DE M. THIVENT

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 21-205 / COMMUNE DE BRANDON (71)

Vente d'une coupe rase de feuillus divers
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
 Superficie de la coupe : 0.55 ha
 Parcelle : D 113
 Certification PEFC N° : non



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	Total arbres	Volume sur écorce	Volume moyen
Chêne		4	6	1	9			2						1	23	28,60 m ³	1,24 m ³
Chêne Chablis	1	2			2		1								6	6,00 m ³	1,00 m ³
Châtaignier		1		1											2	2,30 m ³	1,15 m ³
Hêtre		2													2	1,20 m ³	0,60 m ³
Merisier	1														1	0,50 m ³	0,50 m ³
															34	38,60 m³	1,14 m³
																± 200 st	

+ houppier et taillis

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Pour des informations complémentaires : M. Florian GILBERT au 06 32 07 66 51

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 31 décembre 2022
 Distance moyenne de débardage : 150 mètres
 Place de dépôt : sur la parcelle D 112

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2

